
Adresse de la société populaire et du comité révolutionnaire de Malesherbes (Loiret) qui témoignent de leur dévouement à la République et annoncent l'envoi du plomb et du cuivre utiles pour exterminer les tyrans, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et du comité révolutionnaire de Malesherbes (Loiret) qui témoignent de leur dévouement à la République et annoncent l'envoi du plomb et du cuivre utiles pour exterminer les tyrans, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 369;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30836_t1_0369_0000_5

Fichier pdf généré le 22/01/2023

49

La société populaire et le comité révolutionnaire de Malesherbes, département du Loiret, écrivent à la Convention que depuis longtemps la morale saine de la philosophie a dessillé leurs yeux et conduit à l'empire de la raison ; qu'ils ne connoissent plus de culte que celui de la vérité, d'autre évangile que la République, et qu'ils viennent d'envoyer à leur district 982 liv. de fer, 198 livres de plomb et 44 livres de cuivre qui pourront servir à exterminer les tyrans, et engagent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Malesherbes, 11 plu. II] (2).

« Citoyens représentants,

Depuis longtemps la morale et votre saine philosophie, avoit enfin dessillé les yeux et amené à l'empire de la raison les républicains de notre Société, et depuis longtemps ces républicains ne reconnoissent point d'autre culte et d'autre évangile que celui de la Constitution républicaine que vous nous avez donné, et que nous avons acceptée et sanctionnée avec empressement ; et, pénétrés de la plus vive reconnaissance pour ses auteurs, dès lors nous avons abjuré des erreurs dont nous avons été trop longtemps les dupes par l'effet de la charlatanerie des prêtres qui nous gouvernoient pour ne reconnoître à l'avenir d'autre religion, que celle qui n'est point contraire aux principes de la liberté, l'égalité et au gouvernement républicain. La Vérité, la Raison, voilà notre religion et c'est aux apôtres de cette dernière que nous voulons croire à l'avenir.

Il y a aussi longtemps que nous aurions désiré voir tous les citoyens de cette commune à cet égard dans les mêmes principes que nous, mais quelques-uns d'entr'eux [qui] sont néanmoins de bons citoyens, conservoient encore les préjugés que le fanatisme et la religion des prêtres leur avoient inspirés, et enhardissoient ces derniers à continuer leurs fonctions mensongères et cérémonies ridicules, alors nous avons cru devoir mettre nos principes en opposition à la religion des prêtres, et en parlant au peuple le langage de la vérité et de la raison, il a enfin ouvert les yeux pour ne plus voir dans les prêtres que des fourbes ou des ignorans et comme sa volonté [est] souveraine leur a déclaré qu'elle leur faisait grâce à l'avenir de toutes leurs singeries, ils ont pris leur party, sinon de remettre leurs lettres de prêtrise, mais d'abdiquer leurs fonctions.

En vous faisant part de cette bonne nouvelle, nous vous informons aussi que décadi prochain dans le temple qui a servi si longtemps à proférer le langage de la superstition et du mensonge, il sera célébré une fête au triomphe de la Raison.

Nous profitons de cette circonstance pour vous informer pareillement : 1°) que le dernier décadi de nivôse, il a été célébré en cette commune une

(1) P.V., XXXIII, 225. Bⁱⁿ, 23 vent. (suppl^t) et 24 vent. (1^{er} suppl^t) ; J. Sablier, n° 1193 ; Ann. patr., p. 1959.

(2) C 295, pl. 992, p. 14. La p. 13 est une adresse presque semblable envoyée par le C. révol. et signée Péchoux (présid.), Rigault (secrét.), Chartier (membre).

fête civique en réjouissance de la reprise de l'infâme Toulon ; 2°) que le corps municipal de cette commune, sur notre invitation, a le 6 du présent mois ainsi qu'il est constaté par procès-verbal qu'il en a dressé, fait passer à notre district pour être envoyé au creuset national tous les hochets de la superstition de notre ci-devant église consistant : 1°) en vermeil, 13 marcs 7 onces ; 2°) en argent, 3 marcs 5 onces 8 gros ; 3°) en cuivre argenté, 132 livres 12 onces ; 4°) 62 livres 15 onces en cuivre jaune ; 5°) (en) cuivre rouge, 9 livres 4 onces ; 6°) galon d'or, un marc ; 7°) galons d'argent, 3 marcs.

Cet envoi a été précédé d'un autre, fait il y a plus de six mois, plus considérable, en or et argenterie, et de celui de nos cloches au mois de vendémiaire dernier.

Braves Montagnards, vous avez bien mérité de la Patrie, la Société populaire de Malesherbes ne sauroit se lasser de le répéter, elle vous en félicite et termine par vous inviter de marcher à pas ferme dans le sentier de la Révolution que vous vous estes ouvert avec tant de gloire et de fermeté. Soyez fermes à votre poste, les républicains veillent autour de vous, et ne le quittez pas que vous n'ayez consolidé d'une manière inébranlable les colonnes de notre Constitution, montrez-vous dignes du grand peuple que vous représentez en n'accordant ni paix ni trêve aux despotes coalisés qui nous font la guerre, et ne traitez jamais sur le premier objet qu'avec le peuple des nations qui reconnoîtront notre République et souveraineté. »

LELIEVRE, TABERNAY, VIGNERON fils, LOURS, MATHAGON, CHABROUD, LEJEUNE, COMBE (agent nat.), MURET, PRÉVOST, NOLBAU, CHAILLOU, DELAFOY, RADIDEAU, DANJOU, SOYER, CHRÉTIEN, LE LUC, BOULÉ [et cinq autres signatures illisibles].

50

La société populaire de Guines-lès-Calais annonce à la Convention qu'elle vient d'envoyer aux frontières un cavalier armé et équipé pour combattre les tyrans, et dit qu'elle a déposé au district de Calais, pour les défenseurs de la patrie, 614 chemises, 41 draps, 43 paires de bas, 19 paires de souliers, 7 mouchoirs de poche, une couverture, un matelas, 2 serviettes, 4 habits, une veste et une culotte, un paquet de vieux linge et un de charpie, et une croix d'or : elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

51

Les administrateurs du district d'Argentan annoncent à la Convention qu'ils viennent de faire partir pour le creuset et les fonderies de la nation, 150 marcs d'argenterie provenant des églises, lesquels réunis à celle envoyée précédemment, donnent un total de 718 marcs 3 onces ; plus, 1,103 marcs de cuivre argenté, 1,611

(1) P.V., XXXIII, 225. Bⁱⁿ, 23 vent. (suppl^t) et 24 vent. (1^{er} suppl^t) ; Ann. patr., p. 1959.